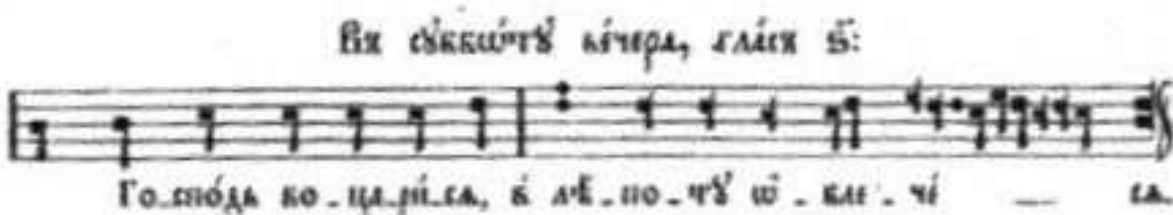


Billet №4

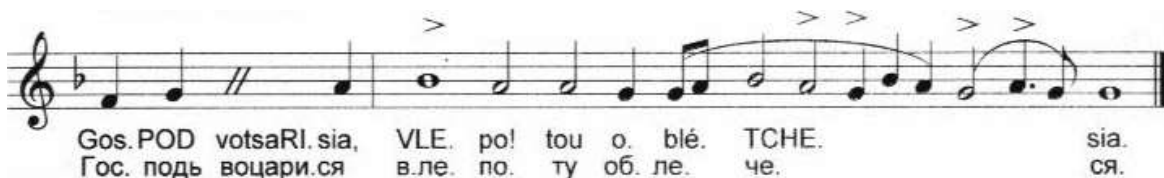
Notion de «chant de parole»

Nous soumettons à l'aimable lecteur la notion de «chant de parole» qui caractérise la liturgie dans son ensemble. C'est notre terme, inventé à l'occasion pour transmettre l'idée d'un chant entièrement saturé de la parole, auquel les chanteurs d'Eglise s'habituent, en le travaillant et l'approfondissant assidument d'année en année, pour qu'enfin «la parole chante» et «le chant parle», tout en un. L'une des caractéristiques principale de cette manière liturgique de chanter est son manque de précipitation. La parole chantée est une parole mesurée, ancrée dans la réalité de la syllabe, souveraine dans le discours. Toute syllabe, accentuée ou non, a sa place dans la phrase. Nous reviendrons plus tard sur le cas particulier et notoire de la syllabe portant le «e muet».

En guise d'illustration, nous prenons un texte consacré. Parmi les versets choisis de psaumes, nous analysons ici la version originale du Prokeimène¹ du samedi ton 6, tel qu'il apparait dans le « Compagnon du psalmodiste », dans le but de produire une traduction mélodique en français aussi fidèle que possible, une parole chantée.



Nous notons que les syllabes remarquables (les accents toniques) sont dotées d'une apostrophe dans le texte. Les syllabes remarquables forment l'ossature du rythme liturgique, sur elles tombe aussi l'accent mélodique. Nous notons également que, dans l'exemple donné, la phrase musicale est écrite dans un registre singulièrement bas, <do-fa>. En effet, dans la Russie ancienne le chant était organisé à l'échelle des voix profondes masculines dominantes à l'époque. Nous transposons l'écriture de la phrase une quarte plus haut:



Les prokeimènes présentent souvent une césure naturelle, où la 1^e portion est de caractère récitatif, et la 2^e est syllabique (une ou deux notes par syllabe), à laquelle se joint un mélisme (plus de deux notes sur une syllabe) et une courte cadence:

« Le Seigneur est entré dans son règne + Il s'est revêtu de splendeur ».

Ainsi, dans l'exemple considéré, les deux moitiés mélodiques comportent:

1. un tronçon récitatif, où les accents des syllabes remarquables sont légèrement allongés, nous les notons ici par des lettres capitales; notons l'accent initial: « POD », et le suivant: « RI »,

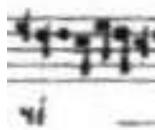


¹ Nous francisons volontiers les termes étrangers, difficilement conjugables ou déclinables en notre langue.

2. un tronçon syllabique, où les paroles empruntent les valeurs du chant (rondes, blanches, noire, croches), «VLE – PO-TOU, oblé », le double d'une syllabe ordinaire: ou plus,



quant au mélisme,



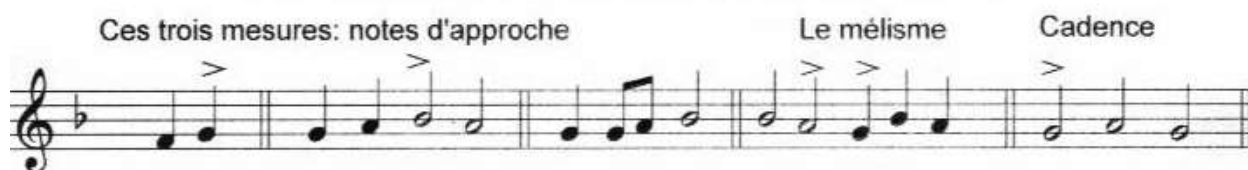
- a) nous y trouvons deux premières notes à accents sur «TCHE». La deuxième de ces deux notes est marquée pointée dans cette version en notes carrées. L'histoire nous dit que cette notation carrée, utilisant le support de la portée, est tardive, et nous ne savons pas bien comment résonnait le prokeimène en sa version précédente neumatique. Il est à croire que le «point» en question s'est glissé dans le mélisme à l'avènement du rythme métrique propre à la portée. Nous trouvons une confirmation de cette idée dans le fait que AUCUN prokeimène du ton 6, ne porte d'autre **parole ou syllabe** que celle sur laquelle il est chanté. Ici, c'est «tché». Le mélisme liturgique est en fait une «formule» insécable. Il se perçoit comme étant une seule note, mais soutenue et prolongée.
- b) les trois noires suivantes se joignent intégralement aux deux premières blanches pour remplir l'une des fonctions élémentaires du mélisme du Znamenny ancien, qui est - de **diversifier la cadence généralement binaire du chant**. Ainsi le mélisme prend la forme du Znamenny ancien:



Ceci établi, revenons à la structure entière. Nous observons une organisation des divers éléments de la phrase complète :

- a) les 'notes d'approche' du récitatif, vers les accents saillants, y compris l'accent initial,
 b) le mélisme qui se conçoit comme un élément complet consacré,
 c) la cadence finale qui résume le caractère de la phrase et ouvre la voie à la pièce suivante,

Schématiquement, les données mélodiques du Prokeimène



Le prokeimène prend finalement la forme suivante:

La proposition en français (le mélisme restant intacte)



A quatre voix, le prokeimène peut prendre la forme suivante. Nous proposons ici deux versions d'harmonisation à l'intention de ceux qui voudraient alléger l'accompagnement dans les deux voix inférieures, surtout sur le mélisme, tout en gardant le déchant à la tierce. Ceci pour mieux faire valoir la qualité de la mélodie.

....Mélisme....

ou bien avec la cadence descendante
dans la façon courante
en France:

....Mélisme....

Cette courte étude sert à montrer que le chant liturgique, dans son essence, n'est pas simplement une mélodie que l'on pourrait reproduire à volonté comme un calque, mais une symbiose. Il possède une logique intérieure faite de rythme et d'intonation en alliage musicologique. Le « mélisme liturgique » en est une facette, un témoin. Il faudrait réintroduire la sonorité de « mélisme liturgique », ou « chant de parole » dans la pratique. Ce faisant, on améliorerait la version aujourd'hui courante, mais bousculée :

«...Il s'est re-vê-tu deu-eu-eu splen- deur »

Explication de texte

Le prokeimène du samedi soir contient trois versets au lieu d'un verset habituel, comme le font par exemple les « grands prokeimènes » du soir des fêtes.

Voici le texte du prokeimène avec ses versets (*texte diocésain du Livre des Heures*) :

Le Seigneur est entré dans son règne, Il s'est revêtu de splendeur.

- v. *Le Seigneur s'est revêtu de puissance, Il l'a nouée à ses reins.*
- v. *Car Il a affermi l'univers qui ne sera pas ébranlé (Ps 92, 1).*
- v. *À ta maison convient la sainteté, Seigneur, pour la suite des jours (Ps 92,5b).*

Dans ce prokeimène il y est question du Seigneur du monde, régnant en souverain, fermement occupant son trône. Il est dépeint en Sa Personne, sans aucune relation avec l'homme sa créature, ni Israël ou ses rois, ni les pécheurs ou les méchants, ni les nations, rois ou déités étrangères. Il est Dieu pour tout le monde. La splendeur dont Il est revêtu est une majesté puissante, presque menaçante. La tournure de la phrase en français relie avec bonheur deux qualités divines équivalentes, « revêtu » et « a nouée » porteuses de puissance. En effet, le texte grec donne : « *le Seigneur s'est revêtu de puissance, Il l'a nouée à ses reins* », tandis que le texte hébreu articule à l'envers : « *le Seigneur s'est revêtu, Il s'est ceint de puissance* ». C'est une puissance qui relève de la guerre gagnée, de la conquête finale et de force militaire. Sa victoire est complète, définitive. Il a écrasé tous ses ennemis sur la terre habitée. La résultante en est la complète stabilité acquise du monde : « *Car Il a affermi l'univers qui ne sera pas ébranlé* ». La foi du chrétien repose sur la finalité de cette victoire. Par anticipation, les croyants la vivent pleinement sur terre, car ils savent qu'elle est complète au ciel.

Les versets suivants du psaume (2-5a, *texte Louis Second*) qui ne sont pas inclus dans le prokeimène se rapportent d'abord à la pérennité du règne divin, établi en même temps que l'univers : « *Ton trône est établi dès les temps anciens; Tu existes de toute éternité* » (v.2). Le trône est une résidence nécessaire du conquérant, Propriétaire de l'univers. L'emplacement de cet habitat divin n'est pas précisé, sinon dans le 4^e verset où la notion de « sainteté » s'appliquerait au Temple de Jérusalem. Néanmoins, l'indication « *pour la suite des jours* » (5b) ou celle des « *lieux célestes* » (v.4) signifierait plutôt une habitation céleste.

Ensuite vient une rétrospective du combat monumental où l'ennemi se prépare à reverser les assises du monde (v.3): « *Les fleuves élèvent, ô Éternel! Les fleuves élèvent leur voix, Les fleuves élèvent leurs ondes retentissantes* ». La terre d'Israël ne possède pas de littoral marin et ses habitants ne connaissaient les tempêtes « *retentissantes* » que par oui dire. Ils craignaient la colère de l'énorme masse d'eau que représente la mer. Ils y voyaient la manifestation mythique d'un monstre marin terrifiant, le Léviathan de la légende qui se dresse contre le Créateur. Et Dieu frappe (v.4-5a) : « *Plus que la voix des grandes et puissantes eaux et des flots impétueux de la mer, l'Éternel est puissant dans les lieux célestes* ». Cette phrase possède la valeur d'une véritable confession de foi.

Finalement, la « sainteté » divine (v.5b), invoquée dans le 4^e verset, élève le Créateur au-dessus de toute contingence de temps ou d'espace. L'image concrète et physique de cette élévation est le « Temple », celui de Jérusalem dans les temps bibliques, et toute église chrétienne depuis la Pentecôte.